

## COMITE DIRECTEUR ANEG

**27 JANVIER 2022**

### COMPTE RENDU DE REUNION

Cette réunion s'est déroulée entièrement en audioconférence

#### PRESENCES : (ANNEXE 1)

Ouverture de la séance à 18h07  
Président de séance B BOYMOND

Rappel de l'Ordre du jour par le président de séance (ANNEXE 2)

#### POINT 1 : Rencontres 2022

- B. BOYMOND Présente un fichier et fait le point sur les différents lieux pouvant accueillir nos rencontres.
  - BELMONT : Peut réunir l'ensemble des activités, logement à confirmer. Environ 90 places au Sériguët, le reste des participants pourrait être loger par Cap Vert à Saint Affrique.
  - ~~AMIENS : Ne peut pas recevoir le para~~
  - ORLEANS : Peut réunir l'ensemble des activités, logement à confirmer et à rechercher avec la SSA et la CMCAS

Le CD se donne jusqu'à la prochaine réunion pour trancher et décider définitivement du lieu des rencontres

#### POINT 2 : assurances Avion

Invité : AVOL Alain

- Alain présente un tableau et un courrier (**PJ 1 et 2**)
- La hausse des tarifs est dû à la trop grande sinistralité dans notre flotte
- Proposition de répartir sur 3 ans la hausse de 30% des primes  
Mise au vote de cette proposition (**ANNEXE 3**)  
L'ANEG prendra à sa charge cette hausse des primes et la répartira progressivement sur 3 ans (10%/an) sur les SSA affectataires.  
Cette disposition, destinée à proposer une aide ponctuelle aux SSA affectataires, n'est pas destinée à être reconduite.
- Le CD est d'accord avec la proposition d'uniformiser les primes avions et ULM entre les différentes SSA affectataires
- 53578 euros pour le contrat 2022, une aide de 15000 euros pourrait être faite par l'ANEG. Alain Avol précise que l'ANEG pourrait recevoir 5000 euros de l'assureur si-il n'y a pas d'accident en fin d'année.
- Assurance avion SSA Marseille sera revu fin 2022 à l'échéance.

### **POINT 3 - Dates des stages des commissions afin de réaliser une communication vers les CMCAS**

- Un retour des commissions vers le SG doit être fait au plus vite
- Une grande partie des stages est déjà en ligne mais doit être finalisée

### **POINT 4- Inventaire du parachutisme ascensionnel pour estimation de vente du matériel**

- Aucune demande n'ayant été faite, la commission Para fera une demande à FRANCOIS JM pour obtenir un inventaire (inventaire transmis depuis)
- Le SG rappelle qu'un coup de téléphone aurait pu être donné pour obtenir les informations.

### **POINT 5 - Note de frais émise par D Maitrerobert pour les travaux sur le F-HCAS**

- La commission VM a vu avec la SSA de Marseille pour que les NdF soient rédigées par un responsable du bureau.
- Le CD rappelle que les NdF doivent être émises par les responsables identifiés

### **POINT 6 - Demande de la commission VL d'élargir l'offre stage au niveau géographique pour un stage d'initiation dans les Vosges.**

- Le CD ne voit pas d'objection à la tenue de ce stage non prévu initialement car il rentre dans le budget de la commission VL

## **POINT 7 -Demande de point sur l'activité paramoteur, du matériel et de son utilisation**

- Le Matériel paramoteur semble être utilisé alors qu'aucun compte rendu d'activité n'est fourni, BONNEL Frédéric fera le point pour le prochain CD.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**La commission VV fait le point sur la vente du DG 500M et sur le souhait d'un achat d'un biplace pour la SSA Poitiers :**

Le planeur DG-500m F-CAEU est chez DG en Allemagne pour une modification du système d'allumage du moteur (allumage électronique Ducati installé pour la somme de 2816€).

La Comm VV avait une offre d'achat de 80k€ de vélivoles Corses et est en contact avec un Allemand pour un achat à 85k€ avec cette modification (+2000€ de recettes en cas de vente).

La vente de cette machine servira à financer un biplace de type DuoDiscus pour la SSA Poitiers. En effet, début 2021 la comm VV a décidé de vendre le DuoDiscus F-CHTA (arrivant en fin de potentiel, 600h restantes) pour la somme de 23k€. La vente de ces 2 machines provisionnerait la somme de 108k€ pour trouver une machine de remplacement pour la SSA Poitiers. A suivre...

**Prochaine réunion du CD en visioconférence le 24/02/2022**

**FIN DE REUNION A 20h30**

---000000000---

<b>APPROBATION</b>
--------------------

<b>APPROUVE</b> <b>Le 24/02/2022</b>	<b>En visioconférence</b>	<b>Par retour mail</b>
---	---------------------------	------------------------

Le secrétaire général  
LEGUAY Pierre Alain



## PRESENCE des MEMBRES du CD à la VISIOCONFERENCE du 27 JANVIER 2022

NOMS	Prénoms	PRESENT	ABSENT	EXCUSE		Observations
NOCCHI	Christophe			X		
BONNEL	Frédéric	X				
DUFOUR	Sébastien					
BOYMOND	Bernard	X				
CHARBOUILLOT	Dominique	X				
CERCEAU	Jean Luc	X				
DUBOC	Jean-Yves			X		
GEORGE	Erwin	X				
HOURS	Frédéric	X				
MENOU	Pierre	X				
LEGUAY	Pierre Alain	X				
BOUCHET	Jean-Luc	X				
LACOURCELLE	Rodolphe					
MAGNIN	Daniel					

**COMITE DIRECTEUR**

**LE 27/01/2022 EN VISIOCONFÉRENCE**

**DE 18H00 À 20H00**

**ORDRE DU JOUR**

<b>THEME</b>	<b>Demandeur / Intervenant</b>
<b>1-</b> Rencontres 2022 —> Date et lieu, préparation	NOCCHI BOYMOND
<b>2-</b> Assurances Avion —> Questions aux réponses posées lors des retours de mails -Projet de répartition des primes sur tous les aéronefs de la flotte ANEG, en fonction du point 2 soumis aux membres du CD. Ce document est actuellement est en cours de consultation, de débats et d'approbation des membres de la CVMULM;	NOCCHI BOYMOND CERCEAU
<b>3 -</b> Dates des stages des commissions afin de réaliser une communication vers les CMCAS	NOCCHI
<b>4-</b> Inventaire du parachutisme ascensionnel pour estimation de vente du matériel	NOCCHI
<b>5-</b> notes de frais et de leurs mises en œuvre pour être plus précis celle émise par D Maitrobert pour les travaux sur le F-HCAS en gros qui fait quoi à la SSA Marseille .... C'est Marseille...	MENOU
<b>6-</b> Demande de la commission VL d'élargir l'offre stage au niveau géographique pour un stage d'initiation. Nous pensons au secteur des Vosges (nous avons uniquement aujourd'hui une offre dans les Pyrénées avec nbre limité de places et une offre dans le Puy de Dôme) Au niveau hébergement restauration, nous pourrions travailler avec un centre de vacances CCAS. Cela pourrait être un plus au niveau partenariat et au niveau financier bien sûr.	BONNEL
<b>7-</b> Demande de point sur l'activité paramoteur, du matériel et de son utilisation	LEGUAY
<b>8-</b> Questions diverses	TOUS

**COMITE DIRECTEUR ANEG**  
**En VISIOCONFERENCE :**  
*Le 27 Janvier 2022*

**RELEVÉ DE DÉCISIONS**

**POINT 2**

Le CD vote son accord pour que l'ANEG absorbe la hausse des primes d'assurance et la répartisse à l'ensemble des SSA affectataires progressivement de 10%/AN pendant 3 ans

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstentions
9	8	1	0
<b>ADOPTÉ</b>			

APPROBATION		
APPROUVE-LE :	27 janvier 2022	En réunion de CD

Propositions AVOL pour Assurance aéronefs

**Constat :**

L'augmentation des assurances pour 2022 va mettre de nombreuses SSA en difficulté.

Le Comité Directeur sous l'impulsion de Christophe NOCCHI son président a pris la mesure du problème et décidé de soutenir les SSA en apportant une aide financière pour payer les assurances.

L'augmentation est une conjoncture de deux phénomènes :

- Une augmentation des primes d'assurance pour l'ensemble des compagnies
- Notre sinistralité a conduit AXA à nous infliger une augmentation complémentaire.

Les augmentations étant en pourcentage les avions ou ULM récents ou rénovés se retrouvent impactés plus fortement que d'autres.

D'autre part si nous voulons répartir l'aide de l'ANEG équitablement va être compliqué.

**Propositions :**

- Sur deux ans nous répartissons les primes de manière égale sur tous les avions et sur tous les ULM
- Les ULM représentent 32% de la prime générale mais leur coût est inférieur

**Pour 2022**

Tous les avions paieraient une prime de 6000 €

Tous les ULM paieraient une prime 4800 €

Pour payer le montant total des primes l'ANEG devra rajouter un montant 9178 €

**Pour 2023**

Tous les avions paieraient une prime de 6631 €

Tous les ULM paieraient une prime 5074 €

Pour payer le montant total des primes l'ANEG devra rajouter un montant 5200 €

**Pour 2024**

Tous les avions paieraient une prime de 7431 €

Tous les ULM paieraient une prime de 5474 €

L'ANEG n'apporterait plus d'aide

Cette méthode permet de digérer l'augmentation sur 3 ans.

En cas de sinistre (ce que nous devons éviter à tout prix) ou si nous n'arrivons pas à obtenir un contrat sur 3 ans les augmentations de primes seront réparties équitablement sur la flotte.

Les augmentations ou diminutions de la valeur des avions et ULM ont très peu d'incidence sur le coût de l'assurance corps (en baissant la valeur de 25000 € sur 155000 € nous avons gagné 600 € avec le risque en cas de perte totale de l'appareil de perdre 25000 €)



Je vous joins le tableau avec les valeurs.

Petit rappel :

### **Certains nous demandent pourquoi nous restons chez AXA ?**

Nous avons consulté un autre courtier pour voir les tarifs par rapport à la SATEC et AXA.

Compte tenu des sinistres que nous avons eu aucune compagnie française ne veut nous assurer.

### **Si la FFA met en place une mutualisation des aéroclubs pour les assurances pourront nous y adhérer ?**

Nous sommes toujours libres de prendre nos assurances mais le poids de la CCAS auprès d'AXA nous a évité que AXA dénonce le contrat et nous demande d'aller voir d'autres compagnies qui comme dit précédemment ne veulent pas de nous.

Nous ne sommes pas le seul aéroclub dans ce cas. Si la FFA tente une opération pour trouver une compagnie d'assurance qui réponde à cette problématique il faudra examiner toutes les garanties proposées.

### **Est-ce que la SATEC est à la hauteur dans ce dossier ?**

La SATEC n'est pas un courtier spécialiste de l'aviation mais il s'appuie sur AXA pour répondre à nos préoccupations.

Dans la difficile négociation qui vient d'avoir lieu et avec la pression de l'ANEG et de la CCAS et devant l'intransigeance d'AXA, ils ont accepté de nous faire bénéficier de 2.5% de réduction en prenant sur leur rémunération.

### **Est que nous avons d'autres contrat à la SATEC ?**

Oui, il y a le contrat Responsabilité Civile des dirigeants et le contrat Responsabilité Civile manifestations aériennes. Ces contrats avaient été dénoncés par AXA mais la SATEC a œuvré pour qu'ils soient intégrés dans le contrat multirisque aviation.

### **Est-on plus cher que dans d'autres aéroclub ?**

La réponse est difficile à exprimé car il faut regarder de multiples critères :

- La valeur de l'appareil
- Le modèle d'avion et sa puissance
- Sa date de construction
- La valeur des garanties en responsabilité civile (5000000 pour les avions ANEG) Est-ce qu'il y a une individuelle accident pour tout pilote ?
- Les sinistres qui ont touchés l'aéroclub.
- Et certainement d'autres critères que seul un courtier peut examiner

## Flotte ANEG

	Appareil	Occu pants	Immat	valeurs assurées 2022	AXA total par aéronefs 2021	AXA total par aéronefs 2022	augmentati on 2022 /2021	augmentati on de prime à payer par SSA
1	ROBIN DR 400-180	1+3	F-GREP	80 000,00 €	5 552,00 €	7 306,33	1 754,33	448,00
2	CESSNA C172	1+3	F-HNEG	130 000,00 €	5 905,00 €	8 166,98	2 261,98	95,00
4	PA28-181	1+3	F-HLEM	100 000,00 €	5 538,00 €	7 287,91	1 749,91	462,00
5	PA 28-181 ARCHER III	1+3	F-GNZY	85 000,00 €	5 181,19 €	6 556,09	1 374,90	818,81
6	ROBIN DR 400-180	1+3	F-HZAF	120 000,00 €	5 294,00 €	7 837,99	2 543,99	706,00
7	TETRAS 912 CS	1+1	33 AMP	40 000,00 €	3 856,00 €	5 074,43	1 218,43	944,00
8	IKARUS C42C	1+1	45 AOU	59 000,00 €	4 362,00 €	5 637,27	1 275,27	438,00
9	IKARUS C42C	1+1	31ABR	60 000,00 €	4 475,00 €	5 711,36	1 236,36	325,00
						53 578,36		
			<b>Total</b>	<b>674 000,00 €</b>	<b>40 163,19 €</b>			<b>4 236,81 €</b>

## aide totale de l'AN

garanties demandées	RC	Avion	27 470,19 €	#####	#####
	RC	ULM			7 431,06
	IA tous pilotes		12 693,00 €	#####	#####
	Corps	franchise			5 474,35
					#####
		avion			68,40%
		ulm			31,60%

prime 2022 à payer par SSA	aide ANEG pour 2022	total 2022	aide ANEG pour 2023	prime 2023 à payer par SSA	prime 2022 répartie objectif 2024	aide ANEG pour 2024	prime 2024 à payer par ssa
6 000,00	1 431,00	7 431,00	800,00	6 631,00	7 431,00	-	7 431,00
6 000,00	1 431,00	7 431,00	800,00	6 631,00	7 431,00	-	7 431,00
6 000,00	1 431,00	7 431,00	800,00	6 631,00	7 431,00	-	7 431,00
6 000,00	1 431,00	7 431,00	800,00	6 631,00	7 431,00	-	7 431,00
6 000,00	1 431,00	7 431,00	800,00	6 631,00	7 431,00	-	7 431,00
4 800,00	674,00	5 474,00	400,00	5 074,00	5 474,00	-	5 474,00
4 800,00	674,00	5 474,00	400,00	5 074,00	5 474,00	-	5 474,00
4 800,00	674,00	5 474,00	400,00	5 074,00	5 474,00	-	5 474,00

44 400,00 €    9 177,00 €    53 577,00 €    5 200,00 €    48 377,00 €    53 577,00 €    0,00 €    53 577,00 €

NEG                    14 377,00

<b>Immat</b>	
<b>F-GREP</b>	1999
<b>F-HNEG</b>	2003
<b>F-HLEM</b>	2004
<b>F-GNZY</b>	2002
<b>F-HZAF</b>	2002
<b>33 AMP</b>	2014
<b>45 AOU</b>	2019
<b>31ABR</b>	2017